

Avis adopté

Séance plénière du 22 avril 2025

Permettre à tous de bénéficier d'une *alimentation de qualité en quantité suffisante*

Déclaration du groupe de la Coopération

Le groupe de la Coopération salue l'engagement de toute la commission et des rapporteurs sur cet avis. Malgré un cadrage initial ouvert, ils ont tenté un exercice de consensus difficile, merci.

La santé des plus précaires et de nos enfants est aujourd'hui fragilisée par des habitudes alimentaires à faire évoluer, sans affaiblir notre industrie agroalimentaire française. Le groupe de la Coopération a essayé de proposer des solutions en ce sens.

Plusieurs préconisations méritent d'être saluées :

- La territorialisation de la politique de l'alimentation, s'appuyant sur des PAT ouverts à plus d'acteurs (dont les coopératives) et facilitant l'accès des producteurs à la commande publique locale.
- L'éducation des plus jeunes à la cuisine de produits non transformés.
- L'interdiction de la publicité comparative pour les distributeurs : l'alimentation ne doit plus être perçue comme simple variable d'ajustement budgétaire, au détriment de notre souveraineté alimentaire et de la rémunération des agriculteurs.

Nous avons cependant de grandes réserves :

- La définition précise et scientifique d'un produit trop gras, trop sucré, trop salé, reste un sujet d'expertise et d'ajustement continu. Encadrer trop strictement sa publicité est une mauvaise solution. Le groupe de la Coopération explorerait d'autres leviers, notamment en faire un outil de pédagogie alimentaire à destination des enfants.
- Sur le Nutriscore, le groupe de la Coopération regrette l'absence dans la préconisation d'une mention claire en faveur de sa réforme profonde, pour mieux prendre en compte la dimension quantitative de la consommation des produits, avant une adoption à l'échelle européenne.
- Enfin, le groupe de la coopération alerte sur l'augmentation des contraintes réglementaires et fiscales pesant sur l'industrie agroalimentaire. Avec une compétitivité fragilisée, on importe des produits de moindre qualité.

Derrière chaque nouvelle réglementation ou taxation, des réalités économiques sont ici insuffisamment prises en compte. Malgré la qualité des débats, et pour les réserves évoquées, le groupe de la **Coopération s'abstiendra.**